

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00072

Numéro SIREN : 463 200 725

Nom ou dénomination : DUPOUY ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2018 sous le numéro de dépôt 23375

ETATS FINANCIERS

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

2018

SAS DUPOUY ET ASSOCIES

PARC SEXTANT BAT B CS80040
6-8 AVENUE DES SATELLITES
33187 LE HAILLAN CEDEX

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

- 9 NOV. 2018

sous le N°

23375



H



Crowe Horwath.

Dupouy et Associés

Membre indépendant de Crowe Horwath International

PARC SEXTANT - BAT B - CS80040
6-8 AVENUE DES SATELLITES
33187 LE HAILLAN CEDEX

LE DIRECTEUR GENERAL

H.

Tél. 05.56.13.81.00

Fax. 05.56.13.81.01

E mail. contact@dupouy-associes.fr

Sommaire

1. COMPTES ANNUELS

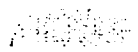
Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe	
<i>Règles et méthodes comptables</i>	5
<i>Notes sur le bilan</i>	8
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	16
<i>Autres informations</i>	17

2. DETAIL DES COMPTES

Bilan détaillé	19
Compte de résultat détaillé	24

3. DOCUMENTS D'ANALYSE

Participation au 31 03 2018	30
Liste simplifiée des immob.	31
Liste des acquisitions	34
Suramortissement 31 03 2018	35
Liste des sorties	36
Immobilisations Financières 31 03 2018	37
Clients Douteux 31 03 2018	38
PCA et TEC au 31 03 2018	39
Emprunts 31 03 2018	46
Factures à recevoir 31 03 2018	47
Charges Constatées d'Avance 31 03 2018	48
Factures à Etablir 31 03 2018	49
Résultat Fiscal 31 03 2018	50
IS au 31 03 2018	54



Sommaire

Participation des salariés au 31 03 2018	56
Intéressement au 31 03 2018	57
Ratio Banque de France	58
4. LIASSE FISCALE	

ETATS FINANCIERS

2018

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

COMPTES ANNUELS

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	28 150	26 107	2 043	
Fonds commercial	258 382	7 622	250 759	250 759
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	340 278	253 725	86 553	147 006
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 021 431		1 021 431	1 039 232
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 000		35 000	35 000
ACTIF IMMOBILISE	1 683 240	287 455	1 395 786	1 471 997
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	163 348		163 348	123 642
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 821 661	32 384	1 789 277	1 541 260
Fournisseurs débiteurs	1 943		1 943	1 639
Personnel	32 461		32 461	472
Etat, Impôts sur les bénéfices	109 487		109 487	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	78 074		78 074	73 151
Autres créances	240 910		240 910	236 728
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement	522 947		522 947	829 897
Disponibilités	390 525		390 525	183 988
Charges constatées d'avance	2 500		2 500	5 543
ACTIF CIRCULANT	3 363 855	32 384	3 331 471	2 996 320
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL-ACTIF	5 047 096	319 839	4 727 257	4 468 317

Bilan

	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	259 000	259 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	53 558	53 558
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	27 875	27 875
Réserves statutaires ou contractuelles	135 547	
Réserves réglementées		
Autres réserves	605 673	605 673
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	273 820	285 547
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 355 473	1 231 653
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	71 600	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	71 600	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	912 499	1 095 184
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	661 555	596 682
Dettes fiscales et sociales	872 981	783 517
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 240	8 343
Produits constatés d'avance	848 910	752 938
DETTES	3 300 184	3 236 664
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	4 727 257	4 468 317

Compte de résultat

	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	4 683 214	4 308 564
Chiffre d'affaires net	4 683 214	4 308 564
Dont à l'exportation	12 050	8 735
Production stockée	39 706	22 732
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 994	983
Autres produits	138 199	118 391
Total	4 865 113	4 450 670
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.	5 845	5 411
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	2 197 021	2 009 471
Impôts, taxes et vers. assim.	97 583	78 788
Salaires et Traitements	1 420 335	1 275 145
Charges sociales	741 958	622 715
Amortissements et provisions	75 178	81 199
Autres charges	42 337	2 477
Total	4 580 257	4 075 206
RESULTAT D'EXPLOITATION	284 856	375 464
Opérations en commun	-26 618	-22 033
Produits financiers	132 192	108 339
Charges financières	9 240	7 848
RESULTAT FINANCIER	122 952	100 491
RESULTAT COURANT	381 190	453 922
Produits exceptionnels	13 500	1 209 179
Charges exceptionnelles	92 304	1 241 759
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-78 804	-32 580
Participation des salariés aux résultats	7 062	47 311
Impôts sur les bénéfices	21 504	88 484
BENEFICE OU PERTE	273 820	285 547

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DUPOUY ET ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 4 727 257 EUR
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 273 820 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du comité de la réglementation comptable.

Les dérogations suivantes ont été appliquées :

- refacturation de la maintenance informatique déduite des charges de maintenance informatique
- refacturation de l'assurance responsabilité civile déduite des charges de responsabilité civile
- refacturation de la formation professionnelle déduite du compte de charge de formation professionnelle
- remboursement de prévoyance et de salaires déduit des appointements et charges sociales
- refacturation des frais de séminaire déduit des charges de séminaire
- sous-traitance technique sur dossier déduite du chiffre d'affaires

TRAVAUX EN COURS

Les en-cours nets sont, d'une manière générale valorisés au prix de vente, à l'exception des travaux pour lesquels les prestations ne sont acquises qu'à l'achèvement. Dans ce cas, les en-cours sont valorisés au coût de production.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel Informatique : 2 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 41 121 EUR a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	258 382			258 382
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 300	2 850		28 150
Immobilisations incorporelles	283 682	2 850		286 532
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	77 023	5 010		82 033
- Matériel de transport	73 324		52 638	20 687
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	253 655	11 856	27 953	237 558
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	404 002	16 866	80 590	340 278
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 039 232		17 801	1 021 431
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	35 000			35 000
Immobilisations financières	1 074 232		17 801	1 056 431
ACTIF IMMOBILISE	1 761 916	19 716	98 391	1 683 240

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 850	16 866		19 716
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 850	16 866		19 716
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		80 590	17 801	98 391
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		80 590	17 801	98 391

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2018
Éléments achetés	233 382
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	25 000
Total	258 382

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FIDEREX 33187 LE HAILLAN CEDEX	142 500	201 745	99,99	81 453
SCI DES SATELLITES 33185 LE HAILLAN	1 000	-38 027	70,00	-38 027
SARL REVISIONS EXPERTISES CONSEILS 33470 GUJAN ME	20 000	142 925	100,00	3 769
SARL SAGEX 33210 LANGON	175 000	79 059	99,94	50 083

- Participations
(détenues entre 10 et 50%)

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	968 276	968 276			131 188
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	7 622			7 622
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 300	808		26 107
Immobilisations incorporelles	32 922	808		33 730
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	65 662	5 233		70 894
- Matériel de transport	31 738	14 665	31 933	14 469
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	159 597	36 717	27 953	168 362
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	256 996	56 615	59 886	253 725
ACTIF IMMOBILISE	289 919	57 422	59 886	287 455

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 375 190 EUR et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	53 155		53 155
Prêts			
Autres	35 000		35 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 821 661	1 821 661	
Autres	462 875	462 875	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 500	2 500	
Total	2 375 190	2 287 035	88 155

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	39 378
AVOIR A RECEVOIR	647
Total	40 025

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 259 000,00 EUR décomposé en 2 072 titres d'une valeur nominale de 125,00 EUR.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		71 600			71 600
Total		71 600			71 600

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	71 600

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 300 184 EUR et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	912 499	170 659	596 400	145 440
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	661 555	661 555		
Dettes fiscales et sociales	872 981	872 981		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 240	4 240		
Produits constatés d'avance	848 910	848 910		
Total	3 300 184	2 558 344	596 400	145 440

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

182 686

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS FACTURES NON PARVENUES	269 436
PROVISIONS POUR CONGES	139 000
PROVISIONS SUR RTT	12 800
PROV PRIME APPORT	25 204
PROV PARTICIPATION	6 029
INTERESSEMENT A PAYER	105 707
ORG. SOCIAUX CHARGES A PAYER	27 009
CH. SOCIALES/C PAYES	63 940
PROV CS PRIME APPORT	11 600
CH. SOCIALES/RTT	5 888
ETAT CHARGES A PAYER	1 013
TAXE APPRENTISSAGE	2 438
C.E.T.	7 507
EFFORT CONSTRUCTION	7 660
Total	685 231

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 500		
Total	2 500		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	848 910		
Total	848 910		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 308 EUR

Honoraire des autres services : 0 EUR

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

101 909

Engagements de crédit-bail mobilier

27 305

Engagements de crédit-bail immobilier

Autres engagements donnés

Total 129 214

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 101 909 EUR

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.49 %
- Taux de croissance des salaires : 1.50 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2006-2008)

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, .

DUPOUY & Associés
Société par actions simplifiée
au capital de 259.000 euros
Siège social : 6-8, Avenue des Satellites
Parc Sextant
33185 LE HAILLAN

463 200 725 RCS BORDEAUX

**TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 SEPTEMBRE 2018**

Extrait

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 273.820,34 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Bénéfice net comptable: 273.820,34 euros

AFFECTATION :

- A titre de dividende, la somme brute de : 150.000,00 euros
- Au poste « Autres réserves », la somme de : 123.820,34 euros

TOTAL : 273.820,34 euros

Ce dividende est soumis pour les personnes physiques à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %. Le PFU s'applique de plein droit sauf option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention ci-après des sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices (en euros) :

Exercice	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015
Dividende brut total	150.000	225.000	225.000
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	149.421	224.294	224.294
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	579	706	706

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 SEPTEMBRE 2018**

Extrait du procès-verbal

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 273.820,34 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Bénéfice net comptable: 273.820,34 euros

AFFECTATION :

- A titre de dividende, la somme brute de : 150.000,00 euros
- Au poste « Autres réserves », la somme de : 123.820,34 euros

TOTAL : 273.820,34 euros

Ce dividende est soumis pour les personnes physiques à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %. Le PFU s'applique de plein droit sauf option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

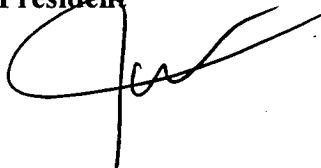
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention ci-après des sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices (en euros) :

Exercice	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015
Dividende brut total	150.000	225.000	225.000
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	149.421	224.294	224.294
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	579	706	706

Droits de vote : _____
Voix pour : _____
Voix contre : _____
Abstentions : _____

Cette résolution, mise aux voix, est en conséquence adoptée

**Certifié conforme,
Le Président**





Valérie Mathet
Commissaire aux comptes

25 Cours de Verdun
33000 BORDEAUX

5 Avenue Paul TARDY
33390 BLAYE

☎ 05 57 42 01 34

☎ 05 57 42 17 04

☎ 05 57 42 19 68

✉ ccchlaye@wanadoo.fr

DUPOUY & Associés

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 259 000 €

PARC SEXTANT BAT B

6-8 AVENUE DES SATELLITES

33187 LE HAILLAN CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Mars 2018

DUPOUY & Associés

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 259 000 €

PARC SEXTANT BAT B

6-8 AVENUE DES SATELLITES

33187 LE HAILLAN CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Mars 2018

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision du 13 Octobre 2015, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS CABINET DUPOUY ET ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Avril 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs

pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 13 Septembre 2018
Le Commissaire aux Comptes


Valérie Mathet

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	28 150	26 107	2 043	
Fonds commercial	258 382	7 622	250 759	250 759
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	340 278	253 725	86 553	147 006
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 021 431		1 021 431	1 039 232
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 000		35 000	35 000
ACTIF IMMOBILISE	1 683 240	287 455	1 395 786	1 471 997
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	163 348		163 348	123 642
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 821 661	32 384	1 789 277	1 541 260
Fournisseurs débiteurs	1 943		1 943	1 639
Personnel	32 461		32 461	472
Etat, Impôts sur les bénéfices	109 487		109 487	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	78 074		78 074	73 151
Autres créances	240 910		240 910	236 728
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement	522 947		522 947	829 897
Disponibilités	390 525		390 525	183 988
Charges constatées d'avance	2 500		2 500	5 543
ACTIF CIRCULANT	3 363 855	32 384	3 331 471	2 996 320
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 047 096	319 839	4 727 257	4 468 317

Etats financiers certifiés
par le Commissaire aux comptes

Bilan

	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	259 000	259 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	53 558	53 558
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	27 875	27 875
Réserves statutaires ou contractuelles	135 547	
Réserves réglementées		
Autres réserves	605 673	605 673
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	273 820	285 547
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 355 473	1 231 653
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	71 600	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	71 600	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	912 499	1 095 184
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	661 555	596 682
Dettes fiscales et sociales	872 981	783 517
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 240	8 343
Produits constatés d'avance	848 910	752 938
DETTES	3 300 184	3 236 664
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	4 727 257	4 468 317

Etats financiers certifiés
par le Commissaire aux comptes

Compte de résultat

	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	4 683 214	4 308 564
Chiffre d'affaires net	4 683 214	4 308 564
Dont à l'exportation	12 050	8 735
Production stockée	39 706	22 732
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 994	983
Autres produits	138 199	118 391
Total	4 865 113	4 450 670
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.	5 845	5 411
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	2 197 021	2 009 471
Impôts, taxes et vers. assim.	97 583	78 788
Salaires et Traitements	1 420 335	1 275 145
Charges sociales	741 958	622 715
Amortissements et provisions	75 178	81 199
Autres charges	42 337	2 477
Total	4 580 257	4 075 206
RESULTAT D'EXPLOITATION	284 856	375 464
Opérations en commun	-26 618	-22 033
Produits financiers	132 192	108 339
Charges financières	9 240	7 848
RESULTAT FINANCIER	122 952	100 491
RESULTAT COURANT	381 190	453 922
Produits exceptionnels	13 500	1 209 179
Charges exceptionnelles	92 304	1 241 759
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-78 804	-32 580
Participation des salariés aux résultats	7 062	47 311
Impôts sur les bénéfices	21 504	88 484
BENEFICE OU PERTE	273 820	285 547

Etats financiers certifiés
par le Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DUPOUY ET ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 4 727 257 EUR et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 273 820 EUR.

Etats financiers certifiés
par le Commissaire aux comptes

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du comité de la réglementation comptable.

Les dérogations suivantes ont été appliquées :

- refacturation de la maintenance informatique déduite des charges de maintenance informatique
- refacturation de l'assurance responsabilité civile déduite des charges de responsabilité civile
- refacturation de la formation professionnelle déduite du compte de charge de formation professionnelle
- remboursement de prévoyance et de salaires déduit des appointements et charges sociales
- refacturation des frais de séminaire déduit des charges de séminaire
- sous-traitance technique sur dossier déduite du chiffre d'affaires

TRAVAUX EN COURS

Les en-cours nets sont, d'une manière générale valorisés au prix de vente, à l'exception des travaux pour lesquels les prestations ne sont acquises qu'à l'achèvement. Dans ce cas, les en-cours sont valorisés au coût de production.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Etats financiers certifiés
par le Commissaire aux comptes

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Etats financiers certifiés
par le Commissaire aux comptes

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 41 121 EUR a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif Immobilisé

*Etats financiers certifiés
par le Commissaire aux comptes*

Tableau des Immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	258 382			258 382
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 300	2 850		28 150
Immobilisations incorporelles	283 682	2 850		286 532
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	77 023	5 010		82 033
- Matériel de transport	73 324		52 638	20 687
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	253 655	11 856	27 953	237 558
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	404 002	16 866	80 590	340 278
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 039 232		17 801	1 021 431
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	35 000			35 000
Immobilisations financières	1 074 232		17 801	1 056 431
ACTIF IMMOBILISE	1 761 916	19 716	98 391	1 683 240

Notes sur le bilan

Etats financiers certifiés
par le Commissaire aux comptes

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 850	16 866		19 716
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 850	16 866		19 716
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		80 590	17 801	98 391
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		80 590	17 801	98 391

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2018
Éléments achetés	233 382
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	25 000
Total	258 382

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Etats financiers certifiés
par le Commissaire aux comptes

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FIDEREX 33187 LE HAILLAN CEDEX	142 500	201 745	99,99	81 453
SCI DES SATELLITES 33185 LE HAILLAN	1 000	-38 027	70,00	-38 027
SARL REVISIONS EXPERTISES CONSEILS 33470 GUJAN ME	20 000	142 925	100,00	3 769
SARL SAGEX 33210 LANGON	175 000	79 059	99,94	50 083
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	968 276	968 276			131 188
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Etats financiers certifiés
par le Commissaire aux comptes

Amortissements des Immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	7 622			7 622
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 300	808		26 107
Immobilisations incorporelles	32 922	808		33 730
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	65 662	5 233		70 894
- Matériel de transport	31 738	14 665	31 933	14 469
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	159 597	36 717	27 953	168 362
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	256 996	56 615	59 886	253 725
ACTIF IMMOBILISE	289 919	57 422	59 886	287 455

Notes sur le bilan

Etats financiers certifiés
par le Commissaire aux comptes

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 375 190 EUR et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif Immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	53 155		53 155
Prêts			
Autres	35 000		35 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 821 661	1 821 661	
Autres	462 875	462 875	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 500	2 500	
Total	2 375 190	2 287 035	88 155
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	39 378
AVOIR A RECEVOIR	647
Total	40 025

Notes sur le bilan

Etats financiers certifiés
par le Commissaire aux comptes

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 259 000,00 EUR décomposé en 2 072 titres d'une valeur nominale de 125,00 EUR.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		71 600			71 600
Total		71 600			71 600
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		71 600			

Notes sur le bilan

Etats financiers certifiés
par le Commissaire aux comptes

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 300 184 EUR et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	912 499	170 659	596 400	145 440
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	661 555	661 555		
Dettes fiscales et sociales	872 981	872 981		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 240	4 240		
Produits constatés d'avance	848 910	848 910		
Total	3 300 184	2 558 344	596 400	145 440
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	182 686			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Etats financiers certifiés
par le Commissaire aux comptes

Charges à payer

	Montant
FRS FACTURES NON PARVENUES	269 436
PROVISIONS POUR CONGES	139 000
PROVISIONS SUR RTT	12 800
PROV PRIME APPORT	25 204
PROV PARTICIPATION	6 029
INTERESSEMENT A PAYER	105 707
ORG. SOCIAUX CHARGES A PAYER	27 009
CH. SOCIALES/C PAYES	63 940
PROV CS PRIME APPORT	11 600
CH. SOCIALES/RTT	5 888
ETAT CHARGES A PAYER	1 013
TAXE APPRENTISSAGE	2 438
C.E.T.	7 507
EFFORT CONSTRUCTION	7 660
Total	685 231

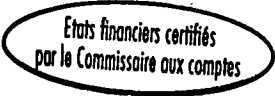
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 500		
Total	2 500		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATEES D AVANCE	848 910		
Total	848 910		

 Notes sur le compte de résultat

Etats financiers certifiés
par le Commissaire aux comptes

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 4 308 EUR

Honoraire des autres services : 0 EUR

Autres informations

Etats financiers certifiés
par le Commissaire aux comptes**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	101 909
Engagements de crédit-bail mobilier	27 305
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	129 214
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 101 909 EUR

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.49 %
- Taux de croissance des salaires : 1.50 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2006-2008)

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, .